

Biplace Stufe 1 Niveau 1

(Pilot - Pilot/Schüler zu Ausbildungszwecken)

(Pilote - Pilote / Élève dans le cadre de la formation)

Avoir 20 ans révolus



Examen théorique Biplace 3

Examen pratique

« vols solo »

(avec ses conditions d'admission préalables selon les directives)

→ Si cet examen n'était déjà fait pour biplace-1 au cours des 3 dernières années

Min. 30 vols de formation en biplace

(après obtention du Brevet Biplace 1)

Cours « Encadrement du passager »

Examen pratique Biplace 3 partie « vols biplace »

Biplace Stufe 3 Niveau 3

(Pilot - Passagier, gewerbsmässig)

(Pilote - Passager, commercial)